

*(L. 10.11.37)*

EXPOSITION  
DES  
**DANSES POPULAIRES  
D'EUROPE**

**1937**

AUX  
ARCHIVES INTERNATIONALES  
DE LA  
DANSE

6, Rue Vital, PARIS (16<sup>e</sup>)

31(4)

LES ARCHIVES INTERNATIONALES DE LA DANSE

A. I. D.

6, Rue Vital, PARIS (16<sup>e</sup>) — France

---

---

EXPOSITION  
DES  
DANSES POPULAIRES  
D'EUROPE

---

GUIDE

*permettant la collaboration à l'Exposition*

---

13 ILLUSTRATIONS

---

---

---

A.I.D. est l'abréviation des " Archives Internationales de la Danse ".

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
INTRODUCTION .....	3
Historique et Activité des A.I.D.....	4
Orientation des A.I.D.....	5
La prochaine exposition des A.I.D. : les Danses populaires d'Europe .....	6
Plan de l'Exposition des Danses populaires d'Europe....	7
L'organisation de l'Exposition des Danses populaires d'Europe .....	9
Les récompenses décernées aux collaborateurs de l'Exposition des Danses populaires d'Europe.....	9
Comment collaborer à l'Exposition des Danses populaires d'Europe :	
A la section I : ART.....	10
A la section II : TECHNIQUE.....	13
La musique à l'Exposition des Danses populaires d'Europe	15
Renseignements pratiques .....	16

---

## LES PLANCHES

Les planches sont destinées à donner un aperçu de ce que les A.I.D. désirent pour leur nouvelle exposition, elles guideront les collaborateurs. Ces exemples ont été pris dans le fonds déjà acquis par les A.I.D. sur la Danse populaire française.

---

## LE BUT DE CE GUIDE

---

Tenir au courant tous les spécialistes et les amateurs de la Danse de la manifestation qui se prépare aux Archives Internationales de la Danse, à Paris, pour 1937.

Informar tous les historiens et les techniciens de la Danse de ce que sera l'**Exposition des Danses populaires d'Europe** aux Archives Internationales de la Danse.

Donner à tous la possibilité de participer à cette Exposition.

# HISTORIQUE ET ACTIVITÉ

DES

ARCHIVES INTERNATIONALES DE LA DANSE (A.I.D.)

---

## **Ce que sont les A.I.D.**

Sous la direction de leur Président-fondateur, M. de Maré, et de leur Conservateur, M. Tugal, les A.I.D., fondées en 1932, prennent une extension de plus en plus considérable.

Les A.I.D. se sont donné pour mission de réunir tout ce qui touche à la Danse.

Les A.I.D. sont en relations d'études avec les historiens et les techniciens de la Danse, avec les grands artistes contemporains.

Les A.I.D. ont des correspondants dans le monde entier; en France, elles jouissent de l'approbation des milieux gouvernementaux. Cette institution est unique au monde.

## **Ce qu'il y a aux A.I.D.**

*Un musée.* Il réunit les maquettes et les costumes des Ballets suédois, les souvenirs de la grande danseuse Anna Pavlova et d'autres danseurs célèbres; il comprend en outre une section de danses folkloriques.

*Une bibliothèque.* Elle comprend de nombreux ouvrages en toutes les langues sur l'art, l'histoire, la technique de la Danse.

Une collection de *gravures*. Cette collection est parmi les plus importantes : elle comporte plus de 6.000 numéros.

*Une photothèque.* Elle réunit des documents sur les ballets et les danseurs contemporains, sur la Danse aux différentes époques de son histoire. Une partie de la photothèque est consacrée à la danse folklorique.

*Une salle de conférences.* Elle comporte 150 places. Tous les ans une série de conférences avec démonstration

de danses y est organisée. Les grands techniciens, tant de la chorégraphie que de la danse populaire, les maîtres de ballets et les grands artistes (Fokine, Serge Lifar, Jooss, etc.) y prennent part. Outre cette série régulière, des conférences hors-série y sont données.

*Deux salles d'Expositions temporaires.* Neuf expositions ont eu lieu depuis la fondation des A.I.D. Elles sont visitées chaque fois par les critiques, par le grand public parisien, par les spécialistes, par les écoles de danse, par les groupements éducatifs et artistiques, etc.

La dernière exposition (voir pl. 3) a été consacrée aux « Danses populaires françaises ». Elle a eu lieu sous le patronage du Ministère de l'Instruction publique; le Comité d'honneur comptait parmi ses membres outre les personnalités scientifiques et artistiques autorisées, 50 ministres, sénateurs et députés. Cette exposition a remporté un succès indiscutable qui a encouragé les animateurs des A.I.D. à poursuivre leurs efforts vers la *danse folklorique*.

---

## NOTRE ORIENTATATION ACTUELLE

---

### **Ce que veulent actuellement les A.I.D.**

Les A.I.D. sont orientées depuis deux ans environ vers la danse folklorique.

Les A.I.D. possèdent actuellement une documentation *unique* sur la danse populaire française.

Mais les A.I.D. veulent élargir leur champ d'action, elles veulent l'étendre à toute l'Europe.

C'est à ces fins que les A.I.D. ont formé le projet de faire, en leurs salles, une *Exposition sur les Danses populaires d'Europe*. Par la suite, les efforts dépensés pour cette Exposition permettront aux A.I.D. d'étendre leur section folklorique déjà existante en un Musée de la Danse populaire. Ainsi les folkloristes et les spécialistes avant d'aller prospecter sur le terrain même auront, à Paris, les premiers éléments de leurs recherches.

## L'EXPOSITION DES DANSES POPULAIRES D'EUROPE

L'Exposition des Danses populaires d'Europe aura lieu dans les salles d'exposition des A.I.D., 6, rue Vital, à Paris.

Elle ouvrira le 15 mars 1937.

L'Exposition des A.I.D. aura pour thème l'Art et la Technique de la **Danse populaire européenne**.

L'Exposition des Danses populaires d'Europe sera en corrélation parfaite avec la grande **Exposition de Paris 1937**. Cette dernière aura pour thème **Art et Technique**; elle se tiendra à quelques centaines de mètres de l'emplacement des A.I.D. à partir du 15 avril 1937. C'est donc grâce à cette similitude d'action et de thème (Art et Technique) que les A.I.D. peuvent établir un rapport direct entre leur Exposition des Danses populaires d'Europe et l'Exposition de Paris 1937.

*L'Exposition des Danses populaires d'Europe présentera uniquement des documents offrant un intérêt folklorique certain et une garantie d'exactitude assurée.*

## PLAN DE L'EXPOSITION DES DANSES POPULAIRES D'EUROPE

L'Exposition des Danses populaires d'Europe comprend *deux sections* bien distinctes :

1° **L'Art** : documentation esthétique sur la danse populaire européenne;

2° **La Technique** : documentation méthodique sur la danse populaire européenne.

### SECTION I : L'ART

Les danses populaires seront représentées par :

a) des **poupées-réductions**. Ces poupées figureront en réduction l'ensemble de la danse (couples, plusieurs danseurs, etc.) ou l'un des danseurs; les personnages devront être vêtus d'un costume de danse (voir pl. 4, 5, 6, 8 et explications pp. 10 à 12). Ces poupées-réductions seront montées soit sur fil de fer (voir pl. 4, 5, 6), soit tout en fil de laiton (voir pl. 8 et explications page 12).

*Les poupées-réductions montées sur fil de fer sont l'élément principal et prépondérant de notre exposition.*

b) des **maquettes**. Ces maquettes représenteront l'ensemble de chaque danse et le cadre où chacune d'elles évolue (voir pl. 9 et détails d'explications pages 12 et 13).

c) des **objets d'art populaire**. Ces objets devront être d'exécution populaire. Ils ne seront admis que s'ils figurent une danse populaire soit par eux-mêmes, soit par leur décoration.



## SECTION II : LA TECHNIQUE

La documentation sur la technique des danses populaires européennes comprendra les divisions et les documents suivants :

a) Technologie : des **photographies**, des **dessins** ou des **peintures**. Ces photos, dessins ou peintures devront illustrer les danses populaires caractéristiques de chaque pays d'Europe. Elles montreront leur forme, leur geste (voir un exemple de documentation pl. 10 et 11).

b) Cartographie : **Cartes de répartition**. Ces cartes montreront la répartition des danses populaires dans chaque pays (voir deux exemples de cartes pl. 12 et 13).

c) Activité des **centres folkloriques** européens. Des photos ou des renseignements sur les centres folkloriques d'Europe ainsi que leurs publications seront exposées. Elles devront montrer les recherches sur la danse populaire effectuées dans chaque pays.

d) Muséographie: la **section Danse** dans les **musées de Folklore**. Des photos montreront la section réservée à la danse populaire dans chaque musée; il y aura une photo représentant la salle du musée où est exposée la danse populaire; des explications manuscrites donnant la liste des livres sur la danse populaire qui sont conservés dans la bibliothèque du musée, des photos qui sont conservées à la photothèque.

*Ce plan ne donne que la ligne générale de l'Exposition; tout ce qui concerne sa réalisation, l'exécution des pièces, tous les détails et les indications complémentaires sont expliqués au chapitre « Comment collaborer à l'Exposition des Danses populaires d'Europe » (pp. 10 à 15).*

## L'ORGANISATION DE L'EXPOSITION DES DANSES POPULAIRES D'EUROPE

Les A.I.D. ont décidé, pour organiser l'Exposition des Danses populaires d'Europe, de faire appel directement aux folkloristes de chaque nation.

En conséquence, les A.I.D. constituent un réseau de correspondants qui dirigeront les recherches dans leur pays respectif; l'exécution des poupées-réductions sera confiée à des personnes originaires de la région susceptibles d'effectuer ce travail.

Les A.I.D. sollicitent donc la collaboration des **folkloristes**, des **ethnographes**, des **artistes locaux**.

L'exposition des A.I.D. se tiendra sous le patronage des plus hautes autorités de France.

Les **correspondants** (c'est-à-dire tous ceux qui nous enverront des documents, des photos, des objets d'art ou encore ceux qui auront dirigé du point de vue folklorique l'exécution des poupées-réductions ou des maquettes) feront partie du *Comité de Patronage*.

---

## RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX COLLABORATEURS DE L'EXPOSITION DES DANSES POPULAIRES D'EUROPE

**Des plaquettes éditées spécialement par la Manufacture de Sèvres,**

**Des médailles,**

**Des diplômes officiels contresignés par la Direction générale des Beaux-Arts,**

**seront décernés aux auteurs des meilleures exécutions.**

**Chaque œuvre qui sera exposée portera la signature de son auteur.**

**Les récompenses seront décernées à l'ouverture de l'Exposition.**

## COMMENT COLLABORER A L'EXPOSITION DES DANSES POPULAIRES D'EUROPE

On trouvera ci-dessous la *nomenclature* et l'explication des *pièces* ou de la *documentation* que l'on devra envoyer aux A.I.D. pour participer à l'Exposition des Danses populaires d'Europe et pour y figurer comme exposant.

### SECTION : ART

**Ce qu'il faut nous envoyer pour la SECTION ART.**

#### POUPÉES-RÉDUCTIONS

Les planches 4, 5 et 6 donnent des exemples de ces poupées.

Ces réductions pourront présenter :

1° soit un seul personnage vêtu d'un costume de danse et faisant un geste et un pas de danse.

2° soit plusieurs personnages vêtus de costumes de danses réunis sur une même planchette et exécutant une danse caractéristique.

#### *Exécution des Poupées-réductions :*

Ces poupées devront avoir une hauteur de 30 cm, mesure strictement imposée.

L'exécution de ces poupées est expliquée planche 7. Le montage des poupées est exécuté en fil de fer galvanisé de 1 mm 1/2 de diamètre environ. Cette carcasse est ensuite rembourrée, puis habillée. Enfin, la poupée terminée est fixée dans une pose de danse sur un petit socle. Ces poupées présentent la particularité d'être entièrement en fil de fer; la tête est faite d'un fil de fer qui donne le contour.

Les têtes en cire, en bois ou en porcelaine, si artistiques soient-elles, ne sont pas à l'abri de critiques en ce qui concerne le type ethnique; c'est pourquoi nous avons décidé de ne pas faire de têtes réelles à ces poupées.

Nous tenons à expliquer comment on doit exécuter ces poupées; on pourra se référer utilement aux différentes figures de la planche 7 pour ce travail.

*1<sup>re</sup> phase : carcasse en fil de fer.*

On prend du fil de fer et à l'aide de pinces on le façonne de manière à lui donner une forme humaine (voir pl. 7, fig. 1); le contour de la tête et le profil du visage, le buste, les membres sont formés.

*2<sup>me</sup> phase : carcasse rembourrée.*

On entoure tout le fil de fer (sauf le fil de fer qui forme la tête « de profil » et le cou) de ouate ou de bandellettes de chiffons, on obtient ainsi la forme du corps. Le profil de la tête seul reste en fil de fer nu (voir pl. 7, fig. 2).

*3<sup>me</sup> phase : la poupée ainsi obtenue est habillée* à l'aide de tissus appropriés au costume de danse désiré. Sur la tête formée de fil de fer, on pose la coiffure (voir pl. 7, fig. 3).

*4<sup>me</sup> phase : la poupée habillée est fixée sur une planchette* dans une pose de danse.

Lorsque la poupée est terminée, on l'installe dans la pose de danse désirée; ceci est rendu possible par la souplesse du montage en fil de fer. Une fois dans la pose, on fixe les pieds à l'aide de petits clous ou de colle sur une planchette en respectant l'équilibre du corps de telle façon que la poupée se tienne debout sans soutien (voir pl. 7, fig. 4).

**Note très importante :**

*Des poupées à l'état de la 2<sup>e</sup> phase telles qu'elles se trouvent représentées planche 7, fig. 2 seront envoyées gracieusement à la demande de l'exécutant pour faciliter le travail.*

*Inscription placée sous ces réductions :*

L'envoi de chaque réduction devra être accompagné d'une notice explicative sur la danse représentée par la réduction.

Pour la rédaction de la notice explicative, le collaborateur pourra faciliter sa tâche en répondant aux questions suivantes :

1° Quel est le nom de la danse ?

2° Dans quelles régions la danse-t-on ?

3° Par qui est-elle dansée (jeunes gens, jeunes filles, enfants, etc.).

4° A quelles occasions la danse-t-on ? (fêtes religieuses, fêtes locales, mariages, moissons, etc.).

5° A quelle époque de l'année la danse-t-on ? (mois de mai, de septembre, périodiquement).

6° Y a-t-il une heure spéciale de la journée ou de la nuit où on doit l'exécuter ?

7° La danse-t-on sur la place publique, aux champs, à l'intérieur de la maison, etc. ?

Chaque pays devra se borner aux danses les plus caractéristiques pour l'exécution des poupées-réductions.

Comme on l'a vu c'est surtout l'envoi de poupées-réductions montées sur fil de fer que nous sollicitons. Toutefois notre plan pour la section Art comporte en outre des silhouettes en fil de laiton et des maquettes. Les spécialistes pourront donc, s'ils le désirent, nous envoyer les silhouettes en fil de laiton et les maquettes dont l'explication est donnée ci-dessous mais dont l'exécution technique est plus compliquée que celle des poupées-réductions.

#### SILHOUETTES EN FIL DE LAITON

Ces silhouettes devront être exécutées entièrement en fil de laiton comme le montre la planche 8 qui donne l'explication de leur exécution. La hauteur imposée est de 17 cm.

#### MAQUETTES

Ces maquettes devront figurer l'ensemble d'une danse populaire et le cadre qui préside à cette danse (intérieur d'une maison, place publique, etc.).

Les mesures imposées pour l'ensemble de la maquette sont de 75 cm sur 35 cm.

La planche 9 donnera quelques directives à l'artiste.

Ces maquettes pourront être confectionnées en matériaux divers (par exemple, pl. 9, le toit est en paille, les personnages sont vêtus de tissus, etc.).

#### DIORAMAS

Des dioramas pourront être également envoyés, leurs dimensions devront être les mêmes que celles imposées pour les maquettes.

#### OBJETS D'ART POPULAIRE

Comme on l'a dit précédemment, ces pièces devront être d'exécution populaire et devront représenter une danse populaire.

Il serait préférable que ces objets d'art n'excèdent pas 25 à 30 cm, à moins qu'ils ne soient susceptibles d'être accrochés au mur.

#### SECTION : TECHNIQUE

#### **Ce qu'il faut nous envoyer pour la SECTION TECHNIQUE :**

Des **photographies**, des **dessins** ou des **peintures**.

Ces pièces devront présenter un caractère documentaire très rigoureux. Pour la documentation non photographique, on pourra s'inspirer des planches 10 et 11.

Les photos devront autant que possible montrer la danse au moment le plus typique.

Les photos devront avoir le format 30 sur 40 cm ou être susceptibles d'être agrandies à ce format.

Des **cartes de répartition** de Danses populaires.

Ces cartes ont pour but : 1° de situer les danses populaires de chaque pays; 2° de répartir les danses dans chaque région. Les planches 12 et 13 serviront de guide pour leur exécution. Il serait préférable que chaque pays

puisse nous envoyer une carte du pays entier et une carte de chaque province.

Nous laissons toute liberté pour l'exécution des cartes, nos indications ci-dessous n'étant destinées qu'à fournir des directives.

#### *Exécution de ces cartes.*

Les dimensions des cartes ne devront pas excéder 1 m sur 0 m 75.

Pour exécuter ces cartes, on pourra adopter un signe distinctif pour chaque type de danse et dresser en bas de la carte un répertoire de ces signes avec le nom des danses auxquels ils correspondent (voir, par exemple, pl. 13).

On portera sur la carte ces signes dans les régions correspondantes après avoir, au préalable, noté sur la carte le nom des villages, villes et provinces nécessaires.

S'il y a des régions où une danse a existé mais n'est plus en usage, on pourra indiquer ce fait en donnant des couleurs différentes aux signes distinctifs; par exemple, une croix rouge voudra signifier une ronde en usage actuellement, une pastille jaune représentera une bourrée qui ne se danse plus actuellement.

A côté du répertoire des signes distinctifs, on dressera également un répertoire des couleurs adoptées pour indiquer la disparition ou l'usage actuel des danses.

### **Des photos, des renseignements, des publications**

#### CONCERNANT LES CENTRES FOLKLORIQUES

Comme on l'a dit précédemment, ces sections sont destinées à faire connaître les recherches sur la danse populaire effectuées dans chaque pays d'Europe.

On devra donc nous envoyer des photos montrant l'activité des *Sociétés Folkloriques*, les *Salles de Musées* consacrées à la danse folklorique.

On devra nous envoyer des renseignements sur les moyens d'informations et les organisations dont chaque pays dispose pour les études et les recherches sur le folklore et plus particulièrement sur la danse populaire.

Nous désirons avoir une liste des travaux publiés sur le folklore, et particulièrement en ce qui concerne la danse populaire. Nous exposerons les publications concernant le folklore et la danse populaire que les bibliothèques, les sociétés ou les collectionneurs nous enverront.

---

## LA MUSIQUE A L'EXPOSITION DES DANSES POPULAIRES D'EUROPE

On ne saurait laisser dans l'ombre la musique qui accompagne les danses populaires.

Il a été prévu que, autant que possible, chaque danse serait présentée avec la notation et les explications de son accompagnement musical.

En conséquence,

**Il faut nous envoyer** pour chaque danse :

- 1° la *notation* de la musique qui accompagne la danse;
- 2° le *texte des paroles* du chant qui accompagne la danse;
- 3° une notice expliquant la *composition de l'accompagnement musical de la danse* : a) voix de femmes, b) voix d'hommes, c) instruments de musique (dans ce dernier cas donner le nom de l'instrument, son appellation locale, et une brève description), d) battements de mains, de pieds.

Si la danse s'exécute sans musique, on devra le mentionner.

Les **disques**.

Si on en a la possibilité, on devra nous envoyer des disques de musique de danses populaires.

Ces disques seront présentés au public durant les visites-conférences qui auront lieu pendant la durée de l'Exposition des Danses populaires d'Europe.



## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### Secrétariat

Pour offrir sa collaboration,  
Pour élucider toute question concernant l'Exposition  
des Danses populaires d'Europe,  
Pour demander éventuellement les carcasses des pou-  
pées-réductions,  
Pour envoyer les pièces,  
on devra se mettre en rapport avec M<sup>lle</sup> C. Marcel-Dubois  
(attachée au Musée d'Ethnographie du Trocadéro), qui est  
chargée par les A.I.D. de l'Exposition des Danses popu-  
laires d'Europe. Elle se tient à l'entière disposition de  
toute personne désirant des renseignements complémen-  
taires. Elle reçoit aux A.I.D. (6, rue Vital, Paris, télé-  
phone : Trocadéro 42-51) ; la correspondance doit lui être  
adressée également aux A.I.D., 6, rue Vital, Paris, 16<sup>e</sup> arr.

### Envois

Les envois devront parvenir aux A.I.D. avant le 15 jan-  
vier 1937.

Les frais d'envoi (port et emballage) sont à la charge  
des A.I.D.

### Correspondance et envois

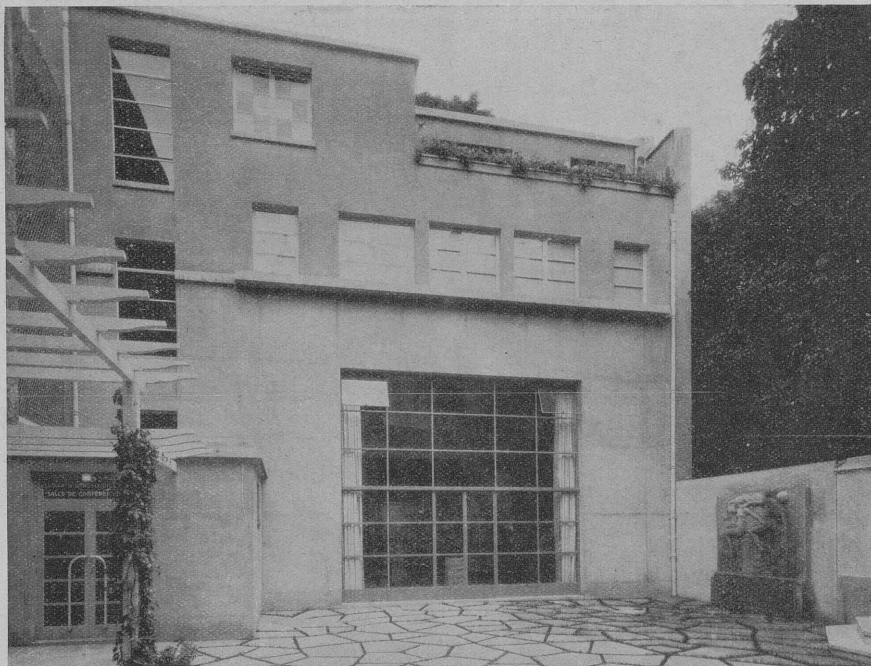
Toute la correspondance et les envois devront être  
effectués à l'adresse suivantes :

M<sup>lle</sup> C. MARCEL-DUBOIS  
ARCHIVES INTERNATIONALES DE LA DANSE  
6, rue Vital, PARIS (16<sup>me</sup>)  
(FRANCE)

---

*Approuvé, Paris, le 15 juin 1936.*

*Le Président-Fondateur :*                      *Le Conservateur :*  
ROLF DE MARÉ.                                      PIERRE TUGAL.



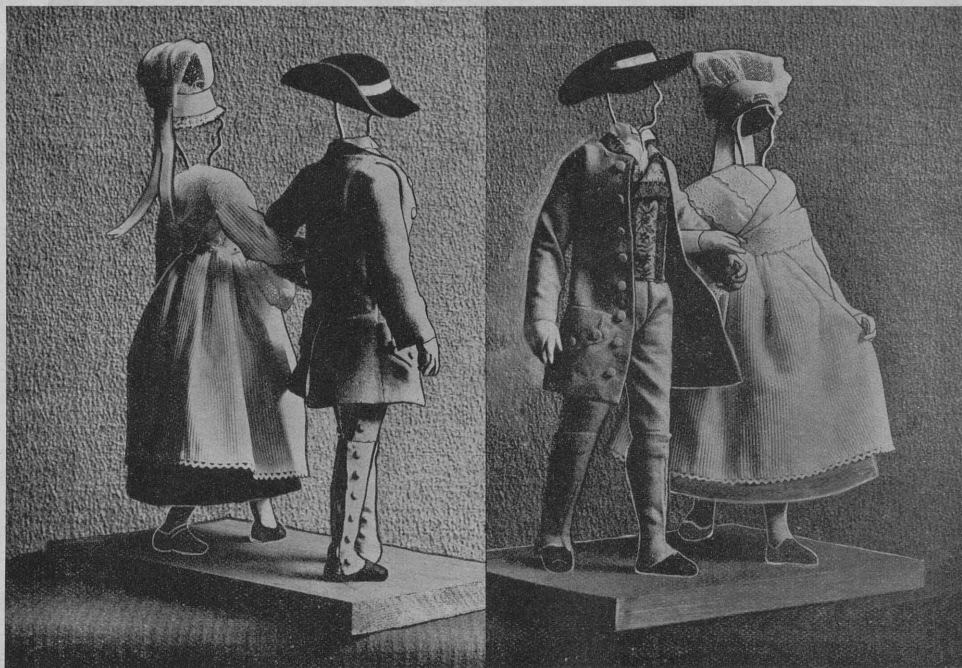
Pl. I. — Une vue des Archives Internationales de la Danse (A.I.D.). La cour-jardin.



PL. 2. — Une vue des Archives internationales de la Danse (A.I.D.). La salle de travail.



PL. 3. — Une vue de l'Exposition des Danses populaires françaises.



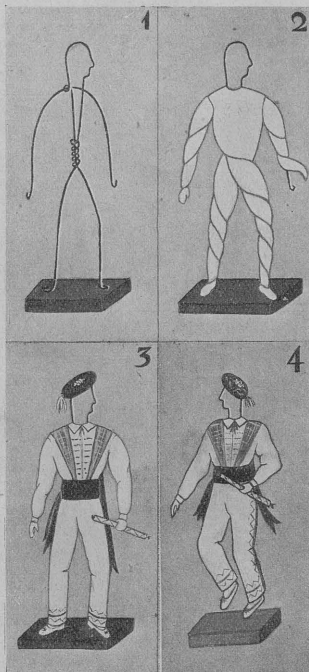
PL. 4. — Poupées-réductions montées sur fil de fer. Danse populaire française de l'ancien Poitou. — Hauteur des personnages : 0,30 cm. Dimensions du socle : 0,30 sur 0,20. Epaisseur du socle : 0,02 cm.



PL. 5. — Poupée-réduction montée sur fil de fer. Danse populaire française montrant le costume caractéristique, le cheval-jupon, du Pays basque. Hauteur du personnage : 0,30 cm. Dimensions du socle : 0,20 sur 0,13 cm; épaisseur du socle : 0,02 cm.



PL. 6. — Danse populaire française. Costume de danse basque. — On remarque comment le masque a été posé devant le « profil » de la tête en fil de fer nu. Hauteur du personnage, 0,30 cm. Dimensions du socle, 0,18 sur 0,14 cm; épaisseur du socle : 0,02 cm.



PL. 7. — Les quatre phases d'exécution des poupées-réductions montées sur fil de fer. Hauteur du personnage : 0,30 cm.

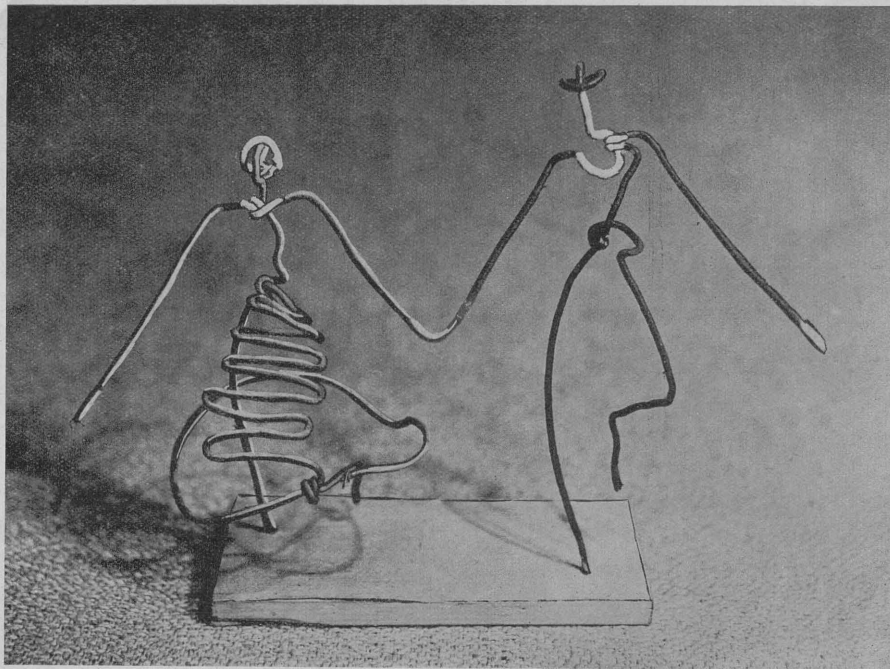
Fig. 1. — Carcasse en fil de fer : 1<sup>re</sup> phase.

Fig. 2. — Carcasse rembourrée : 2<sup>e</sup> phase.

Fig. 3. — La poupée ainsi obtenue est habillée : 3<sup>e</sup> phase.

Fig. 4. — La poupée habillée est fixée sur son socle : 4<sup>e</sup> phase.

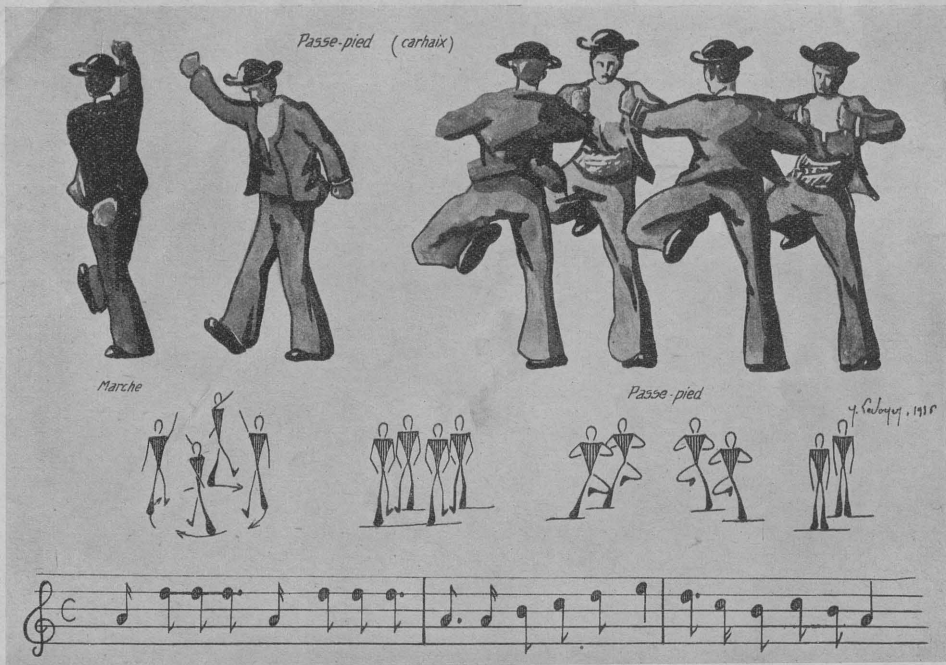




Pl. 8. — Silhouettes en fil de laiton représentant une danse populaire française (Vendée). Dimensions du socle : 0,07 cm sur 0,14 cm; épaisseur 0,01 cm. Hauteur des personnages 0,17 cm.



PL. 9. — Maquette d'un intérieur d'habitation d'une province française (Auvergne). Les personnages à l'intérieur dansent la bourrée. Dimensions : longueur totale, 0,65 cm; hauteur totale, 0,45 cm; profondeur, 0,35 cm; hauteur de l'ouverture, 0,24 cm; longueur de l'ouverture, 0,50 cm.

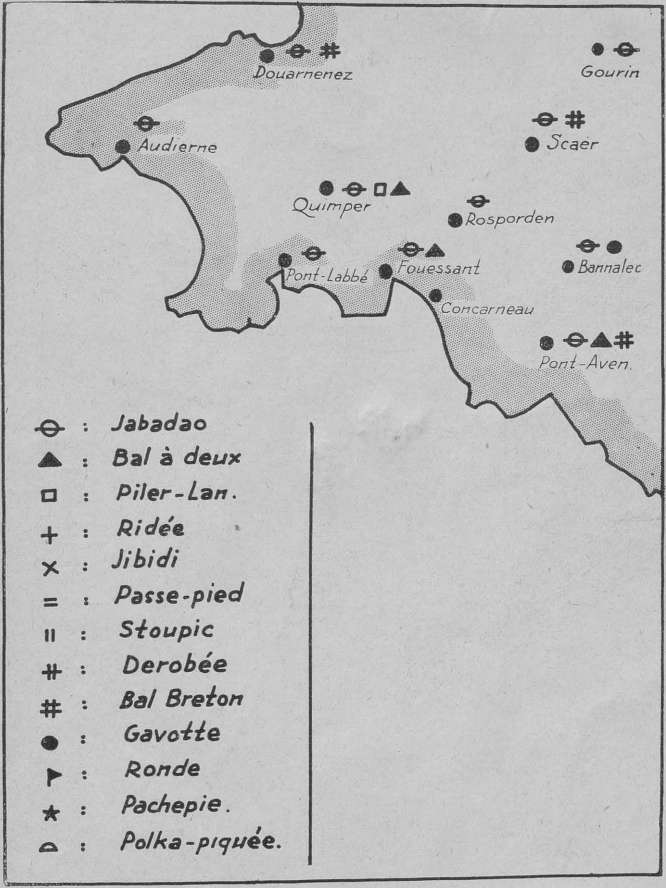


PL. 10. — Exemple de documentation dessinée sur une danse populaire française : Passe-pied se dansant à Carhaix (Bretagne). — Le registre supérieur montre l'aspect pittoresque de la danse. Le registre du milieu montre les pas et les gestes. Le registre inférieur montre le rythme. Dimensions : long. 0,40 cm; larg. 0,30 cm.



PL. 11. — Exemple de documentation dessinée sur une danse populaire française : Dérabée se dansant à Guingamp (Bretagne). — Le registre supérieur montre l'aspect pittoresque de la danse. Le registre du milieu montre les pas et les gestes. Le registre inférieur montre le rythme. Dimensions : long. 0,40 cm; larg. 0,30 cm.





PL. 13. — Carte fictive de répartition de Danses populaires.



L'ÉDITEUR TYPOGRAPHIQUE, VILLENEUVE

B  
7  
E  
e